

Fiche d'information thématique

ZOOM sur les écoles

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville – ENSAPB

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSAPB) a été créée en 1969 et s'est installée, après de nombreux déplacements dans la ville de Paris, sur le site de l'ancien lycée technique municipal Diderot, dans le 19^{ème} arrondissement. Après des travaux de réhabilitation des anciens bâtiments et la construction de nouveaux locaux, l'école est désormais bien installée.

L'ENSAPB est un établissement d'enseignement public placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication.

-  **Adresse postale** : 60, boulevard de La Villette 75019 Paris (M° Belleville)
-  **Téléphone** : +33 (0)1 53 38 50 00
-  **Site Internet** : www.paris-belleville.archi.fr
-  **Email** : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

• Spécificités de l'école

L'ENSA de Paris-Belleville délivre des enseignements qui accordent une grande importance à la réhabilitation du patrimoine, à la transformation du bâti, mais aussi à la création artistique. Ces enseignements sont tournés vers les équipements publics et les aménagements urbains, avec une prise en compte des risques majeurs (volcans, tremblements de terre, etc.). Ils sont aussi pluridisciplinaires pour une meilleure compréhension de l'architecture (histoire, sociologie, philosophie...).

• Quelques chiffres

- ▶ **On dénombre 1116 étudiants dans l'école**, dont 160 sont inscrits en 1^{re} année.
- ▶ **Chaque année, l'école traite environ 3000 candidatures** pour l'admission en 1^{re} année.
- ▶ **700 à 1000 candidats sont retenus pour accéder à l'étape 2 de sélection.**
- ▶ **160 candidats sont admis définitivement, dont 110 à partir par l'application Admission Postbac.** Les autres places sont attribuées aux étudiants étrangers (avec un diplôme étranger), aux partenaires ayant signé une convention (lycée technique Guimard), aux candidats VAE (validation des acquis de l'expérience) et aux redoublants de première année.

• Modalités d'inscription et procédure d'admission

- ▶ **Inscription** sur le portail national www.admission-postbac.fr.
- ▶ **Frais d'inscription** : 35 euros, 18 euros pour les boursiers.
- ▶ **Conditions d'admission** : Le bac S n'est pas obligatoire, mais les bacheliers scientifiques sont les plus nombreux.
- ▶ **Procédure d'admission** : Elle se déroule en 2 étapes.
- Etape 1 : Examen du dossier et lettre de motivation.
 - Examen du dossier : Importance des notes de français (qui donnent une bonne idée du niveau général) et des appréciations des professeurs.

- Lettre de motivation : En 2011 elle s'articulait autour de 4 questions. Pourquoi Belleville? Pourquoi l'Architecture? La place du dessin? Un bâtiment qui vous a marqué?
- Etape 2 : Suivant la situation de résidence des candidats.
 - Pour les élèves résidant en France métropolitaine : une série d'exercices sera réalisée sur le site de l'école le samedi 12 Mai 2012. Pour mémoire, en 2011, l'exercice se déroulait après une conférence sur l'architecture.
 - **Pour les candidats retenus résidant hors France métropolitaine, la procédure est spécifique : il convient de réaliser un dossier de travaux à partir d'une thématique bien précise.**

• Profils attendus

Curiosité d'esprit, ouverture sur le monde, capacités d'expression écrite et orale, utiles pour la présentation d'un projet, sont très attendues des candidats. Par ailleurs, comme le dessin à la main et les arts plastiques revêtent une importance particulière dans le cursus de licence, il faut aussi savoir se positionner dans l'espace, pouvoir travailler en petite échelle et grande échelle.

A savoir Le candidat devra être capable d'expliquer les raisons pour lesquelles il oriente précisément son choix sur l'ENSAPB, plutôt que sur une autre école d'architecture. Chaque école ayant ses spécificités, il est toujours conseillé de bien se documenter sur les écoles, notamment sur les enseignements qui y sont dispensés.

• Cursus d'études

- ▶ **Durée** : Le cursus se déroule en 5 ans selon le schéma européen et ses ECTS.
- ▶ **Organisation** : Le premier cycle (licence) est progressif avec des enseignements pluridisciplinaires, répartis en unités d'enseignements fondamentaux. On y trouve notamment de l'histoire et des sciences humaines et sociales (pour permettre à l'étudiant de développer une culture et une capacité de jugement) et des enseignements techniques en studios ou ateliers. La 1^{re} année reste une année difficile. Sont admis en 2^e année les étudiants jugés capables de poursuivre leurs études jusqu'au diplôme d'État (30 à 40 étudiants redoublent leur 1^{re} année).

L'étudiant individualise son parcours dans le deuxième cycle (master) et répartit son travail dans les studios ou ateliers (choix de 15 studios). Le master, qui débouche sur la délivrance du diplôme d'architecte, est unique et commun à l'ensemble des étudiants et se termine par un PFE (projet de fin d'études). Il permet à l'étudiant de démontrer les connaissances et les méthodes acquises tout au long de sa formation.

- ▶ **Spécialisations offertes par l'ENSAPB** : architecture et projets urbains, architecture et risques majeurs, architecture et patrimoine du 20^{ème} siècle, villes orientales.
- ▶ **Stages** : 2 stages sont prévus au cours du cursus, l'un en Licence, l'autre en Master. Possibilité d'effectuer un stage supplémentaire.
- ▶ **Recherche** : L'école possède un laboratoire de recherche « Ville et Environnement ». Le mémoire de Master ouvre la voie du Doctorat. 5 à 6 docteurs sortent de l'école chaque année. L'école fait partie du PRES Université Paris-Est depuis 2009.
- ▶ **Mobilité internationale** : 60 conventions ont été signées dont 45 en Europe et 15 hors Europe, au travers des programmes de mobilité étudiante Erasmus, doctorants européens, thèses en co-tutelle.
- Nombreux échanges (liste non-exhaustive) :
 - Europe (Berlin, pays scandinaves, Suisse, Italie, Espagne, etc.)
 - Asie (Japon: Hong Kong, Corée, Vietnam, etc.)
 - Amérique (Etats-Unis, Chili, Brésil, Mexique, etc.)

► **Double cursus** : Architecte-ingénieur en partenariat avec le CNAM (conservatoire national des arts et métiers), recrutement en L3. Cursus avec les ENSCI, École nationale supérieure de création industrielle/Les Ateliers.

- **Insertion professionnelle**

La majorité des diplômés travaille en architecture. Une enquête du ministère montre que 90% trouvent du travail (collectivités, villes, entreprises...) à la sortie de l'école.

- **Vie étudiante**

► **Coût de la scolarité** : 414,57 euros pour l'année 2011/12

► **Bourses** : Crous, Erasmus, collectivités territoriales (Région Ile de France et Ville de Paris), Ministère de la Culture.

Une visite du SORES de l'AEFE, guidée par la directrice adjointe et la responsable des études de l'ENSAPB...

Dès l'entrée dans la cour, très accueillante, et tout au long de la visite, « l'architecture » est très présente : bâtiments d'époque rénovés, locaux neufs, espaces aérés, clairs et lumineux. L'ENSA PB est une école d'architecture où se côtoient l'ancien et le contemporain, l'histoire et la modernité.

En traversant les salles de cours, les amphithéâtres, les ateliers (arts plastiques, bois, gravure ou audiovisuel), la « matériauthèque » et la salle de documentation, on prend la mesure de l'immense variété des matériaux et éléments d'architecture : murs en brique, en bois ou en pierres, piliers de métal, toits de zinc, hautes fenêtres, puits de lumière, escaliers à claire-voie, etc.

Un fascinant parcours de découverte nous est offert à travers l'exposition des nombreux travaux et maquettes des étudiants de l'école, leurs mémoires de recherche, des publications, des études réalisées à l'international, des exposés, etc. Tout témoigne d'une école active, vivante et très ouverte, à l'atmosphère propice au travail, à la réflexion et la création.

Visite effectuée par le SORES en janvier 2012 - CM et AF.